



MIEUX VIVRE



Le journal des locataires de
Terres de Loire Habitat

N°113 | Hiver 2018

www.terresdeloirehabitat.fr

TERRES DE LOIRE HABITAT VOUS SOUHAITE UNE

BELLE ANNÉE 2018



QUOI DE NEUF ? p. 2

Inaugurations automnales
Logement social : quelles évolutions ?
Permanence de proximité à Blois
Rénovation urbaine à Romorantin

ÇA M'INTÉRESSE p. 4

Réhabilitation en Blois Vienne

VIE PRATIQUE p. 6

Monoxyde de carbone
Pigeons : ne les nourrissez pas !

RENCONTRE p. 7

L'école de la seconde chance

AGENDA DES SORTIES p. 8

À Blois, Vendôme et Romorantin

INAUGURATIONS AUTOMNALES

38 logements Terres de Loire Habitat inaugurés fin 2017

À Blois, six pavillons ont été livrés rue Guynemer, dans le quartier Cabochon, tandis que dans le quartier Coty, dix-huit appartements ont été inaugurés rue Weimar. À Mer, Terres de Loire Habitat a construit quatre pavillons rue de la Fonderie. Enfin, à Vineuil, dix familles se sont installées dans les nouveaux pavillons impasse Marguerite Audoux.

« Bienvenue aux nouveaux locataires ! »



LOGEMENT SOCIAL : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Le modèle du logement social est en pleine évolution.

La loi de finances votée fin 2017 et la Loi Logement actuellement en étude ont un impact fort sur le modèle du logement social français. **En effet, la baisse des APL votée par le Parlement doit être compensée par les organismes de logement social.** Ainsi, l'État procède au transfert de la solidarité nationale sur les organismes HLM, tout en les fragilisant.

Pour Terres de Loire Habitat, la première conséquence concrète estimée est une perte de ressources à hauteur de 3,4 millions d'euros. Les contreparties prévues dans la Loi de finances ne compensent

pas cette perte. Des choix budgétaires sont donc inévitables pour maintenir l'équilibre financier et l'avenir de l'organisme.

Cela pourra impacter l'entretien du patrimoine, la construction de logements neufs ou la qualité de service rendu aux locataires.



Au niveau national, les acteurs du logement social se mobilisent pour travailler ensemble à un dialogue efficace avec le gouvernement, afin de relever les défis de demain tout en participant à l'effort collectif.

Tout neuf

NOUVELLE PERMANENCE DE PROXIMITÉ À BLOIS

Terres de Loire Habitat a ouvert sa 10^{ème} permanence de proximité !

I déalement positionnée au cœur du quartier Coty, elle a pour vocation d'assurer quotidiennement la présence de personnels de proximité. Ainsi, en cas de question ou de problème technique, vous pourrez y être accueillis et écoutés.

Plus de réactivité et plus de qualité à la clé !



🕒 Horaires : du lundi au jeudi, de 16h à 17h, et le vendredi de 15h à 16h.

📍 Adresse : 16 rue de Weimar à Blois (quartier Coty)

160 SPECTATEURS

C'est le nombre d'habitants qui ont profité de la 5^{ème} édition de Cultur'Hall.

Ce festival, organisé par Terres de Loire Habitat avec Cultures du cœur Loir-et-Cher, propose des spectacles dans des halls d'immeuble, durant le mois de novembre. Merci et à l'année prochaine !



Sadya



La compagnie L'Intruse



Plus de photos et de vidéos sur <https://www.facebook.com/terresdeloirehabitat/>

ROMORANTIN : RÉNOVATION URBAINE AUX FAVIGNOLLES

Le projet de rénovation urbaine de Romorantin est lancé, pour les six prochaines années.

Le 15 décembre dernier, les partenaires du projet de rénovation urbaine de Romorantin ont signé les conventions lançant le projet. Il prévoit, tous bailleurs confondus, la démolition de 171 logements dans le quartier des Favignolles et la reconstruction de 127 logements en dehors du quartier. Par ailleurs, 443 logements vont être réhabilités. L'objectif est de repenser le quartier et de le rendre plus attractif.

Plus de détails dans le prochain numéro !

BLOIS VIENNE : MÉTAMORPHOSE POUR LES PAPILLONS

En 2018, Terres de Loire Habitat lance les travaux de réhabilitation du quartier des Papillons, à Blois. Ce projet qui concerne 138 logements sera centré sur l'amélioration de la consommation thermique des bâtiments.

Le projet de réhabilitation du quartier des Papillons a débuté en décembre 2017, pour une durée de 16 mois. Cette réhabilitation concerne six bâtiments situés rue des Papillons, rue Litalien et rue de la Croix-Rouge, soit 138 logements. Ce projet, d'un budget total de 3,8 millions d'euros, permettra aux locataires de gagner en confort et de voir leurs consommations énergétiques diminuer (chauffage, eau chaude, électricité).

Des travaux d'embellissement...

La réhabilitation va permettre l'amélioration générale du cadre de vie, avec notamment un embellissement des parties communes et des abords, ainsi que des conditions d'accès aux bâtiments.

Les travaux prévus concernent :

- L'embellissement des halls d'entrée et l'amélioration phonique des cages d'escaliers ;
- Le remplacement des portes palières par des portes acoustiques et sécurisées ;
- Le remplacement des garde-corps des balcons, plus contemporains ;
- La mise en place de claustras coulissantes, ...

... et de confort thermique

En plus du volet esthétique, la réhabilitation permettra d'importants gains énergétiques.

Pour cela, l'isolation extérieure va être renforcée et des travaux sont prévus pour garantir une meilleure barrière thermique et réduire la consommation d'énergie (chauffage, eau chaude, électricité) :

- Isolation thermique par l'extérieur ;
- Isolation thermique intérieure (combles, tuyauterie...) ;
- Changement des menuiseries extérieures, des persiennes et des garde-corps ;
- Remplacement des préparateurs et du réseau d'eau chaude sanitaire ;
- Remplacement partiel du système de ventilation (VMC) ;
- Remplacement des réseaux de chaleur enterrés ;
- Nettoyage des réseaux de chauffage, pour améliorer la circulation de chaleur ;
- Pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs ...

Avec cette réhabilitation, Terres de Loire Habitat vise l'obtention du label Bâtiment basse consommation (BBC) Rénovation.



L'architecte a travaillé sur l'esthétisme et le confort therm



Les intervenants

Terres de Loire Habitat est maître d'ouvrage du projet, c'est-à-dire le commanditaire. D'autres prestataires travaillent sur ce chantier, dont le cabinet d'architecte, le bureau d'études et le coordinateur sécurité et protection de la santé (SPS). Enfin, treize entreprises différentes du secteur du bâtiment vont intervenir dans le projet.

Une meilleure consommation thermique des bâtiments, pour le bien-être des habitants.

La vie de chantier

Durant la réhabilitation, les locataires seront confrontés au bruit et aux passages réguliers des entreprises. Conscients des gênes que ce type de travaux peut engendrer, les équipes de Terres de Loire Habitat et ses prestataires sont à leur écoute et les accompagnent pour réduire au maximum les nuisances rencontrées.

Des questions ?

Une réunion de concertation a eu lieu le 04 janvier 2017 dernier, où les locataires ont pu exprimer leur ressenti après la présentation du programme de réhabilitation proposé par Terres de Loire Habitat. En cas d'interrogations en cours de chantier, les locataires pourront s'adresser au service Travaux et Contrats de Terres de Loire Habitat. *Téléphone du standard: 02 54 52 29 00.*

Un projet qui s'achèvera au printemps 2019 et qui devrait satisfaire les habitants et préserver longtemps les bâtiments !

Planning de chantier

- Décembre 2017 – Janvier 2018 : préparation du chantier
- Janvier 2018 : lancement du chantier
- Printemps 2019 : fin de chantier

L'entretien du patrimoine chez Terres de Loire Habitat

Chaque année, Terres de Loire Habitat consacre un tiers de son budget à l'entretien de son patrimoine. Il s'agit de travaux variés, réalisés en fonction des logements ou des bâtiments. Ainsi, après chaque départ de locataire, les logements sont vérifiés et remis en état pour garantir la qualité et le confort aux prochains occupants. Terres de Loire Habitat veille également à adapter son patrimoine aux évolutions de ses locataires, par exemple pour favoriser le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite. En parallèle, Terres de Loire Habitat effectue régulièrement des rénovations de son patrimoine pour en améliorer le confort et en assurer la pérennité.

ALERTE AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.



Voici quelques conseils de l'INPES :

- Entretenez vos installations de chauffage et de production d'eau chaude. Un prestataire mandaté par Terres de Loire Habitat passe chaque année dans votre immeuble, laissez-lui l'accès à votre logement ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement, ne bouchez pas les entrées et sorties d'air ;
- N'utilisez pas d'appareil de chauffage d'appoint (interdit par le règlement intérieur).

NE NOURRISSEZ PAS LES PIGEONS !

Du pain en trop ? Ne le jetez pas par votre fenêtre !

Non seulement cela salit les abords des immeubles, mais en plus cela peut attirer des nuisibles, comme des rats, etc. Quant aux oiseaux, mieux vaut éviter de leur donner du pain : c'est un aliment faible en termes de nutriments et qui est trop salé pour les volatiles.



Face à la prolifération des pigeons dans certains quartiers de Blois, **une campagne de sensibilisation a été lancée à l'automne 2017**. De l'affichage a été posé, et les équipes de terrain de Terres de Loire Habitat ont fait du porte à porte pour informer les locataires sur les conséquences de ce geste anodin de nourrir les oiseaux : dégradation des façades, image de l'immeuble dégradée et surtout risques sanitaires.

Que faire du pain rassis alors ? **Vous pouvez le cuisiner** (croûtons, pain perdu, pudding...) **ou le donner** : certaines associations ou agriculteurs récupèrent le pain, par exemple pour le donner aux chevaux. Renseignez-vous !

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

L'École de la 2^e Chance Val de Loire, et son réseau d'entreprises et de partenaires vous proposent un accompagnement personnalisé pour accéder à l'emploi ou reprendre une formation.

Les chiffres clés

79
stagiaires
accueillis en
2017



3 ans
d'ancienneté pour
l'établissement
bloisais



40 %
du temps de
parcours en
entreprise



1/5 Rue de l'Erigny - 41000 Blois.
Permanence : tous les mercredis à 9 h.
www.e2c-tours.org Tél : 02 54 78 70 90.

L'École de la 2^e Chance Val de Loire est un dispositif d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne destiné aux personnes de 18 à 30 ans. L'alternance en entreprise et l'accompagnement en centre permettent aux stagiaires de :

- Découvrir des secteurs d'activités, des métiers et des emplois ;
- Élaborer un parcours d'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante ;
- Tester et valider des compétences pour se professionnaliser ;
- Développer des aptitudes à communiquer et à créer grâce aux ateliers d'écriture, de coaching ;
- Participer à la mise en œuvre de projets socioculturels pour développer des compétences personnelles ;
- Consolider des savoirs de base : français, mathématiques, informatique, anglais...



KARINE FAYOLLE

| Responsable d'antenne

« Notre dispositif d'insertion professionnelle est destiné aux jeunes adultes sans qualification. Il permet l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie. Cette formation en alternance est gratuite et rémunérée, sur une période de 9 mois environ : les stagiaires alternent 3 semaines au centre de formation et 2 semaines en entreprise. Entre 50 et 60 % des stagiaires de l'E2C trouvent une solution de sortie, un emploi ou une formation qualifiante. Notre établissement est situé à Blois, mais nous accueillons des personnes provenant de tout le département et les inscriptions se font toute l'année ! »



LILIAN LE FLOHIC

| Stagiaire

« J'ai rejoint l'école après un an d'inactivité : j'avais obtenu un CAP horticole mais je ne trouvais pas d'emploi. Cette formation en alternance m'a permis de consolider mon projet professionnel et de développer mes compétences. Les formateurs nous conseillent aussi dans la recherche d'emploi, la construction de notre CV... J'ai pu trouver un emploi au bout de 3 mois : aujourd'hui, c'est mon dernier jour d'école, j'ai signé un CDD de 6 mois comme vendeur en jardinerie. J'ai repris confiance en moi, pour les jeunes cette école est une bonne solution ! »



BLOIS

 EXPOSITION – CLOCK :
LES HORLOGES DU VIVANT

Du 11 novembre 2017 au 11 mars 2018

Cette exposition présente, pour la première fois en France, les rythmes biologiques à travers des activités ludiques telles que des jeux, des expériences ou encore des dispositifs interactifs. Cette exposition se divise en cinq espaces : le végétal, l'animal, le corps humain, les horloges et le sommeil.

📍 **Muséum d'Histoire Naturelle**

Renseignements : 02 54 90 21 00

www.blois.fr/museum

 FILM ET DÉBAT – VOYAGE
SOUS NOS PIEDS :

LES ENTRAILLES DU SOL

22 janvier 2018

Le sol qui nous supporte est un monde inexploré. D'innombrables acteurs y travaillent, hors de notre portée, sous la surface ou les grandes profondeurs. Partez pour un voyage souterrain inédit à la découverte des principales formes de vie qui œuvrent dans le sous-sol.

📍 **Lycée professionnel Horticole - 20h30**

Renseignements : Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher, 02 54 51 56 70

 CINÉ-CONCERT – MÊME PAS
PEUR DU LOUP

24 janvier 2018

Ce ciné-concert présente des courts métrages d'animation russe, américain, anglais et français réalisés entre 1943 et 2014, mettant en scène un loup. Deux musiciens accompagnent l'image grâce à leurs percussions venues du monde entier.



📍 **Chato'do - 14h30**

Renseignements : 02 54 45 50 00

www.chatodo.com

VENDÔME

 EXPOSITION –
PHILIPPE GUESDON

Du 3 février 2018 au 18 juin 2018



L'exposition a pour thème les motifs naturels ou architecturaux et la réappropriation d'œuvres d'art célèbres.

📍 **Cour du Cloître**

Renseignements : 02 54 89 44 50

musee@territoiresvendomois.fr

 SPECTACLE –
CHAPEAU CHARLOT

24 janvier 2018

Ce spectacle s'inspire du célèbre personnage de Charlie Chaplin : un chapeau melon, un tournoiement de canne, un pantalon trop long, une veste étriquée, de grands souliers troués, une démarche reconnaissable entre mille... ce spectacle retrace les tribulations de l'inventeur d'une poésie en noir et blanc sur un plateau de tournage.

📍 **Salle des associations, Saint Firmin-des-Prés - 19h**

Renseignements : 02 54 89 44 20

www.lhectare.fr

 LECTURES – 1,2,3...
RACONTE-MOI !

31 janvier 2018

Pour petits et grands, un moment de pause... Lectures d'histoires suivies d'un atelier créatif.

📍 **Bibliothèque des Rottes - 15h30**

 SPECTACLE –
PREMIÈRE NEIGE

15 mars 2018

C'est l'histoire de deux couples, l'un dans un livre, l'autre derrière des micros, qui partagent les mêmes réflexions. À la façon d'une émission de radio, les deux comédiens usent d'innombrables objets détournés avec drôlerie pour faire sens avec l'histoire. Celle, extraite d'une nouvelle de Maupassant, d'une femme en proie aux rêves et aux désillusions de la vie.

📍 **Espace culturel, Lunay - 20h30**

Renseignements : 02 54 89 44 20

www.lhectare.fr

ROMORANTIN

 CINÉMA ART ET ESSAI -
« LES FIANCÉES EN FOLIE »

25 janvier 2018



James apprend de la bouche d'un notaire qu'il est l'unique héritier d'une colossale fortune. L'héritage est cependant soumis à une condition impérative : il doit être marié avant son prochain anniversaire. Il a bien une petite idée concernant l'heureuse élue, mais devant les raisons si peu flatteuses de sa demande en mariage, sa bien-aimée refuse de l'épouser...

📍 **Ciné Palace - 20h45**

Renseignements : 02 54 76 23 26

 THÉÂTRE – LE CLAN
2 février 2018

Fred, Achille, Max et Francis-la-belette forment une petite équipe de voyous. Ils sont sur le point d'abattre un autre voyou, mais l'exécution de ce contrat ne se passe pas comme prévu... Francis-la-belette a alors une idée géniale pour récupérer de l'argent, kidnapper Sophie Marceau...

📍 **La Pyramide - 20h30**

Renseignements : 02 54 94 42 20

pyramide@romorantin.fr

 THÉÂTRE – FRANCK
FERRAND : « HISTOIRES »

21 mars 2018

Pour la première fois sur scène, Franck Ferrand nous embarque pour une aventure unique au pays de l'Histoire. Chaque soir, le public tire au sort trois sujets avec lesquels Franck Ferrand déconstruit les vérités établies.

📍 **La Pyramide - 20h30**

Renseignements : 02 54 94 42 20

pyramide@romorantin.fr